

**ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2021-2024
Mise à jour juin 2022**

**Régate Départementale Automne samedi 2
26/11/2022 – 75 AVENUE DU LAC DE MAINE, 49000 ANGERS
N D C V ANGERS [49006] – 5B**

1. REGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile y compris son annexe T (conciliation)*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau *par action verbale*.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information *situé dans le bâtiment LE PAVOA*.

3.2 Le PC course est situé à *l'accueil du club* [téléphone **02 41 73 83 00**] [email **contact@ndcvoileangers.com**].

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé *devant le Centre Nautique (pyramide)*.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **20 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES




6.1 Dates des courses :



Date	Classe	Classe	Classe
26/11/2022	29er (29ER) 420 (420) Intersérie Dériveur TEMPS COMPENSE (IND)	Europe (EUR) ILCA 4 (ex 4.7) (LAS4) ILCA 6 (ex Radial) (LAR) ILCA 7 (ex Standard) (LAS)	RaceBoard <= 3.80 (RCB)

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **14h30**.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Classe	Pavillon
29er (29ER) 420 (420) Intersérie Dériveur TEMPS COMPENSE (IND)	
Europe (EUR) ILCA 4 (ex 4.7) (LAS4)	
ILCA 6 (ex Radial) (LAR)	

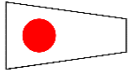
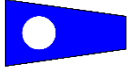
Classe	Pavillon
ILCA 7 (ex Standard) (LAS)	
RaceBoard <= 3.80 (RCB)	

9. LES PARCOURS

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. **Le nombre de tours à effectuer sera affiché à l'arrière du bateau comité :**

- 1 pour UN tour
- 2 pour DEUX tours

Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

Parcours	Signal
Parcours 1 – intérieur	
Parcours 2 - extérieur	

Les parcours sont décrits en annexe.

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Dégagement	Changement	Arrivée
Orange	Bouygues Télécom, Blanche surplombée de rouge (bouteille de lait)	Sans objet	Sans objet	Rouge

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque d'arrivée**.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 **La RCV. 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.**

15.2 **L'annexe P ne s'applique pas.**

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intérsérie ou groupes temps compensé)

Toutes	30 minutes	45 minutes	45 minutes
--------	------------	------------	------------

16.2 Les bateaux ne finissant pas **15 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles **à l'accueil du club**.

17.3 L'annexe T (conciliation) sera en vigueur sur cette épreuve. En application de l'Annexe T des RCV, une réunion de conciliation est proposée aux coureurs ayant déposé une réclamation. Les avis de conciliation seront affichés au plus tard 15 minutes après le temps limite pour réclamer. Les conciliateurs désignés sont Frédéric WILLIAMS et Romain LE PIERRES. En cas d'échec de la conciliation, des avis seront transmis au plus tard le mardi midi suivant l'épreuve pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu selon des modalités qui seront transmises aux personnes concernées.

18. CLASSEMENT

18.1 **1** courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

Quand **3 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à **l'exclusion de son plus mauvais score**.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 **Pas d'émargement**

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels **ou accompagnateurs**.

26. PRIX

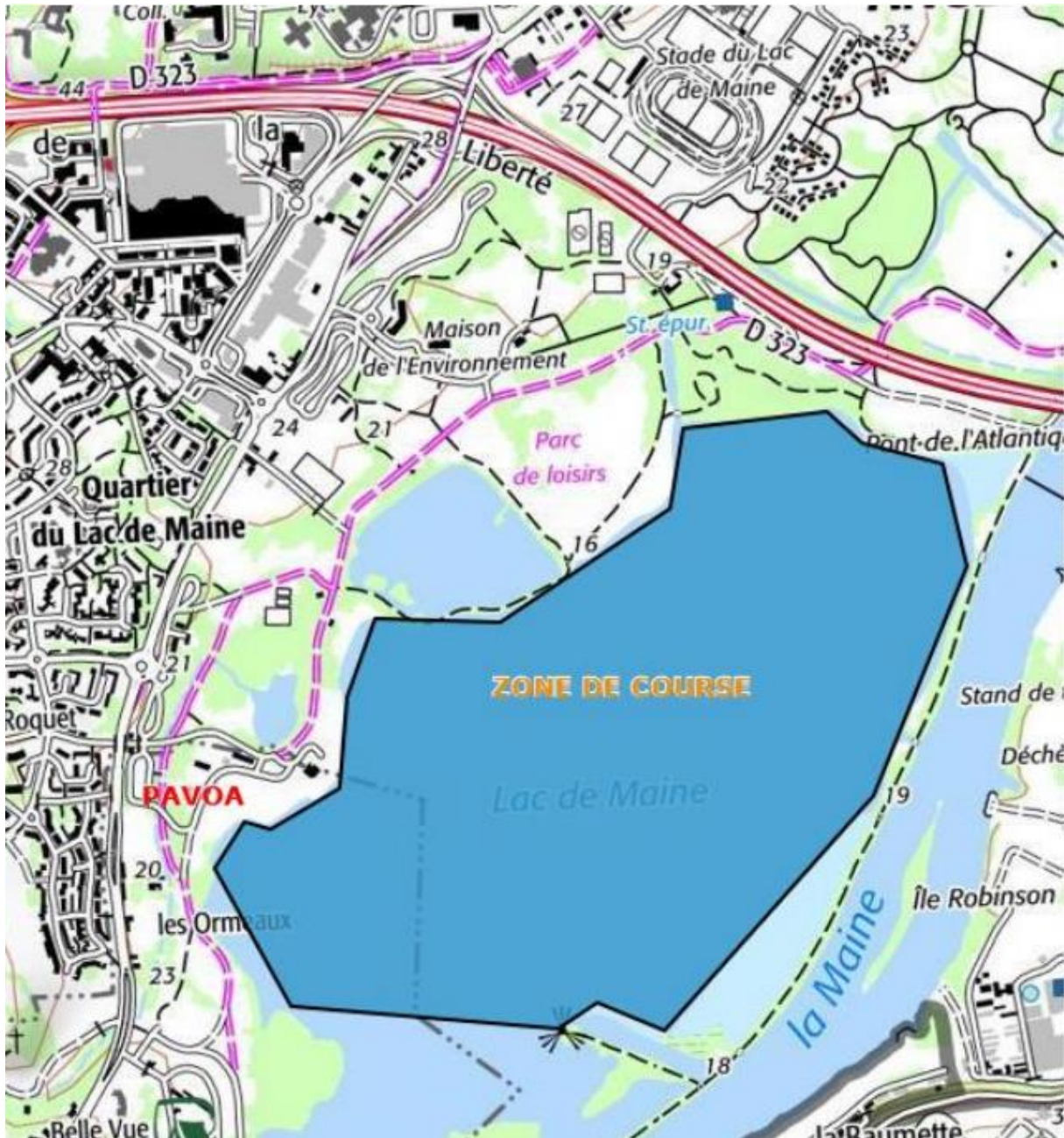
Des prix seront distribués.

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : **Frédéric WILLIAMS**

ANNEXE ZONES DE COURSE

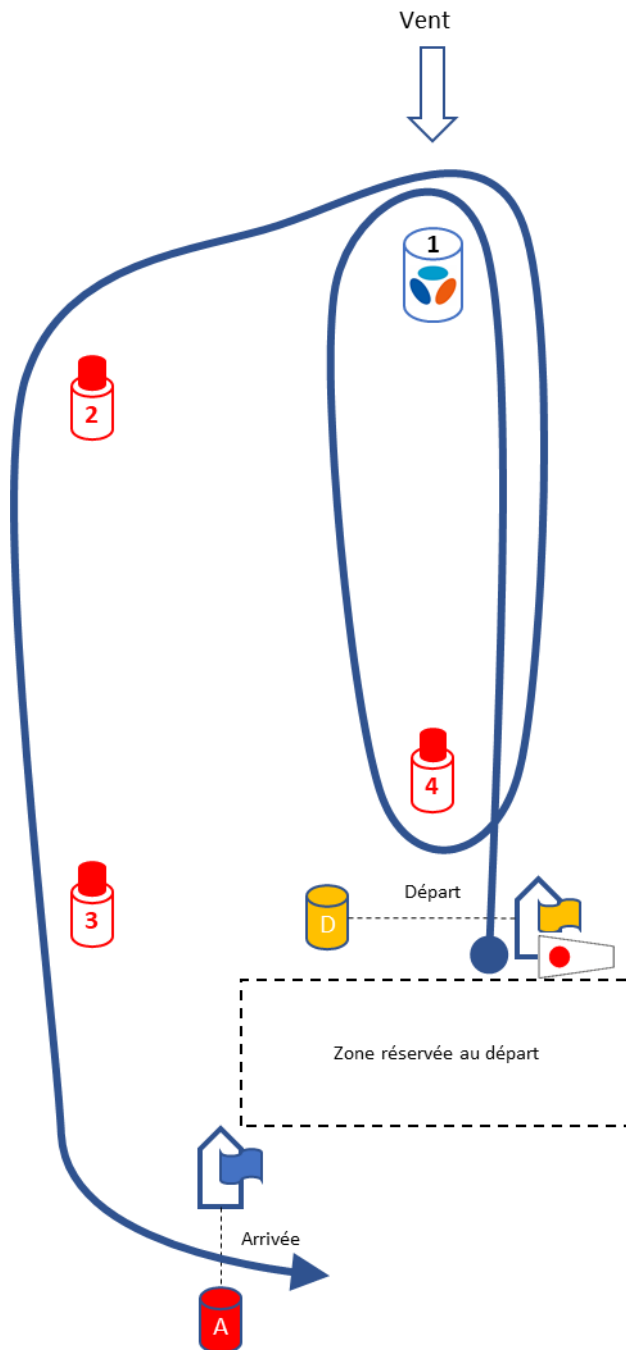
Carte décrivant l'emplacement des zones de course
Préciser les zones qui sont des obstacles



ANNEXE PARCOURS

Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours

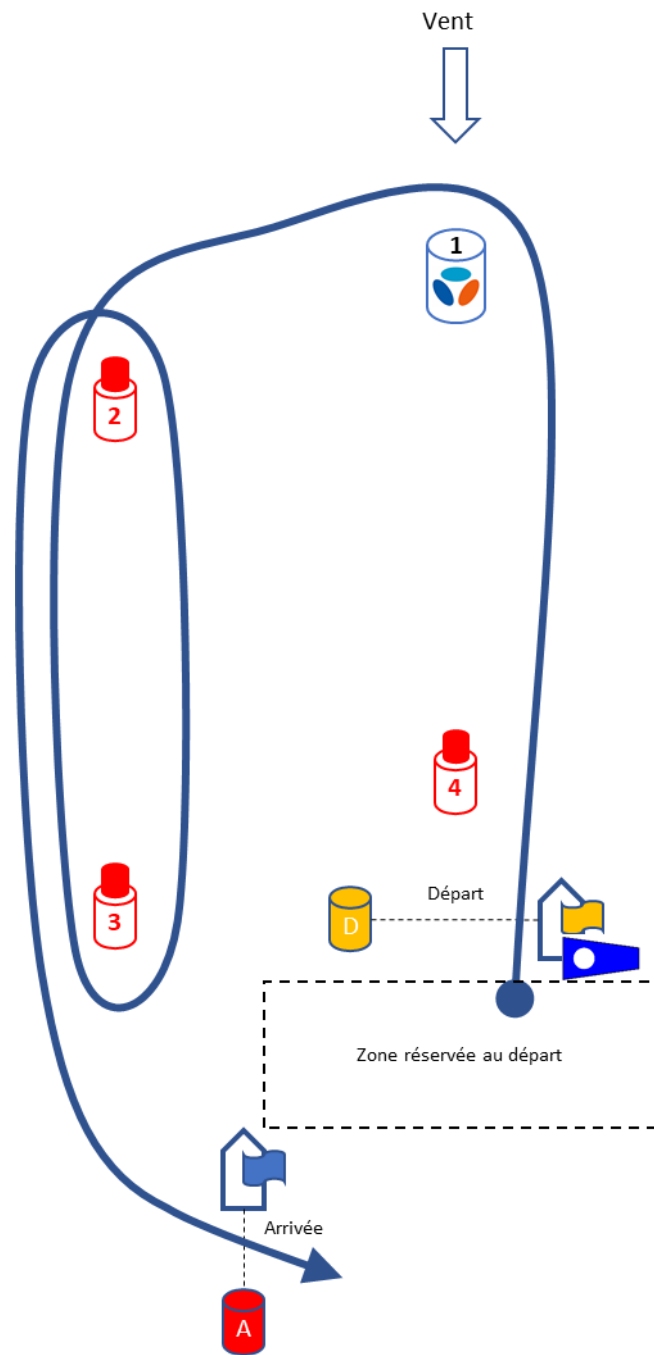
- Parcours 1 – banane intérieure (IN) 1 ou 2 tours



1 tour : Départ – 1 – 4 – 1 – 2 – 3 – Arrivée

2 tours : Départ – 1 – 4 – 1 – 4 – 1 – 2 – 3 – Arrivée

- Parcours 2 – banane extérieure (OUT) 1 ou 2 tours



1 tour : Départ – 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – Arrivée

2 tours : Départ – 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – 2 – 3 – Arrivée